

FLASH-NÉGO 1



SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Volume 2, Numéro 1, 24 septembre 2015

APRÈS 40 SÉANCES DE NÉGOCIATION... OFFRES ET DEMANDES DE LA DIRECTION

LA MOYENNE CIBLE

La direction de l'UQAM veut retirer de la convention collective l'indication de la moyenne cible (le nombre d'étudiantes, étudiants en moyenne par groupe-cours pour l'ensemble de l'Université). Elle propose la formation d'un comité pour déterminer le nombre de cours ouverts dans les différents programmes à chacun des cycles. À défaut de parvenir à une entente dans un délai de quatre mois, elle décidera unilatéralement du nombre de cours à distribuer.

Rappelons que la détermination des moyennes cibles vise à assurer de bonnes conditions d'apprentissage pour les étudiantes, étudiants et des conditions de travail adéquates pour le corps enseignant.

La principale demande du SPUQ sur ce point est de s'assurer que l'administration respecte les moyennes cibles aux cycles supérieurs alors qu'elle viole délibérément la convention collective à ce chapitre depuis cinq ans.

À titre de comparaison, mentionnons que la moyenne cible au premier cycle est de 41 à l'UQAM, 35 à l'UQO, 33 à l'UQAC et 28 à l'UQAT. Il semble que notre moyenne cible fort élevée ne le soit pas encore assez pour la direction...

LES SALAIRES

Offres salariales de la direction de l'UQAM :

Rétroactivité (du 1^{er} juin 2013 à la signature de la convention) : 0 dollar

2016-2017 : 0 % + Politique salariale du gouvernement (PSG) [offre actuelle 0 %]

2017-2018 : 0 % + PSG [offre actuelle 1 %]

2018-2019 : 0 % + PSG [offre actuelle 1 %]

2019-2020 : 0 % + PSG [offre actuelle 1 %]

2020-2021 : 0 % + PSG [offre actuelle ? %]

Rappelons que le SPUQ avait réussi à obtenir un rattrapage salarial lors de la dernière négociation afin que les salaires se rapprochent au plus près des salaires des autres professeurs, professeures du réseau de l'UQ. En faisant même fi du coût de la vie toujours en hausse, l'offre patronale constitue un recul salarial pour l'ensemble du corps professoral et le maintient au plus bas de l'échelle. Les professeures, professeurs de l'UQAM sont encore les moins payés du réseau universitaire québécois!

LA VIE DÉMOCRATIQUE

La direction de l'UQAM veut retirer de la convention collective les clauses concernant la composition et les pouvoirs de la Commission des études (et donc de la Sous-commission des ressources). Par cette demande, elle se donne le pouvoir de modifier à sa guise le fonctionnement de sa plus haute instance académique, sans avoir à négocier d'entente avec le SPUQ.

La direction de l'UQAM refuse toujours de s'engager à ne pas modifier unilatéralement les responsabilités des vice-doyennes, vice-doyens ou des directrices, directeurs de département laissant la possibilité qu'ils ou elles deviennent cadres.

Le SPUQ réaffirme l'importance et le respect des instances académiques et défend le principe de la collégialité au sein de l'UQAM.

LES FONDS DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Le corps professoral a voté à l'unanimité la création d'un fonds R afin d'assurer un soutien annuel à la recherche et à la création de chaque professeure, professeur.

Face au refus catégorique de la direction qui considère qu'il s'agit là d'un saupoudrage et d'un gaspillage d'argent, le SPUQ rappelle que la recherche ou la création constitue l'une des composantes majeures de la tâche professorale à l'Université et qu'à ce titre, le soutien demandé constitue l'appui minimal que chaque professeure, professeur est en droit d'attendre de son institution.

Par ailleurs, face à l'argument de la direction à l'effet qu'elle est dans l'incapacité de négocier des clauses financières, le SPUQ dénonce les choix budgétaires de la direction qui consistent à transférer chaque année depuis 2009 des sommes importantes du fonds de fonctionnement vers le fond des immobilisations. (www.spuq.uqam.ca « Analyse de la situation financière de l'UQAM par les professeurs experts »)

Assemblées d'information : État de la négociation

- Mardi 6 octobre 12 h - 14 h

(Salle à confirmer)

- Vendredi 9 octobre 12 h - 14 h

Foyer du Studio-théâtre Alfred-Laliberté
(J-M400)